

ASSEMBLEE GENERALE du 2 octobre 2020
RAPPORT FINANCIER
sur les opérations de l'exercice clos le 31.12.2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Association, durant l'exercice comptable courant du 01/01/2019 au 31/12/2019 et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Résultats économiques et financiers :

Cette année encore, nous vous proposons des documents simplifiés : bilan, compte de résultat et prévisionnel sont ramenés, pour plus de compréhension, à leur plus strict minimum.

Les documents plus détaillés, sur lesquels travaillent le Bureau et le Conseil d'Administration, sont à votre disposition à La Maison de la Montagne.

Rappel de quelques notions comptables :

Le Bilan	est un « arrêt sur image » au 31.12.2019. A cette date précise, il donne l'état de la richesse (ACTIF) et des dettes (PASSIF) de la Maison de la Montagne.
Le Compte de résultat	présente l'ensemble des dépenses (CHARGES) et des recettes (PRODUITS) engagées sur l'année civile 2019.
Le Prévisionnel	est notre outil de travail pour l'année écoulée et à venir. Il reflète les orientations prises, l'activité pressentie. Il est susceptible de modifications sensibles en fonction de nouveaux paramètres (subvention non accordée, dépenses imprévues ou recettes exceptionnelles par exemple).

L'exercice social clos le 31.12.2019 se solde par un bénéfice comptable de 10 236 € contre un bénéfice de 6 517 € l'exercice précédent.

Les composantes de la formation du résultat de l'exercice sont les suivantes (en euros) :

Composantes du Résultat net comptable	Exercice 2019	Exercice 2018	Variation
Total Produit d'exploitation	180 045 €	169 512 €	- 7 578 €
Total Charges d'exploitation	174 667 €	163 205 €	1 182 €
Résultat d'exploitation	5 379 €	6 307 €	- 8 760 €
Résultat financier	309 €	210 €	99 €
Résultat Exceptionnel	4 549 €	0 €	4 194 €
RESULTAT NET COMPTABLE	10 236 €	6 517 €	

Explication des principaux postes du compte de résultat 2019 :

- Les **produits d'exploitation** de l'exercice 2019 représentent 180 045 € contre 169 512 € en 2018, soit une augmentation de 10 533 €.

Dans ces produits, il a été tenu compte d'une subvention réellement octroyée pour la période 2016/2019 d'un montant de 48 k€ (convention de mars 2019) au titre de l'Initiative Montagne Douce. Ces subventions viennent compenser le déficit de l'exercice 2017 sur cette dernière.

Les mouvements comptables liés à l'Initiative Montagne Douce (décalage/retard FEADER 2017 puis « mission de sauvetage » en 2018) masquent un résultat déficitaire de 38 k€ de l'association et plus particulièrement de - 25 k€ sur le secteur éducatif. Bien que les chantiers Patrimoine et Insertion finalisés en 2019 tendent à l'équilibre, ce résultat révèle cette année encore la fragilité du poste dédié au secteur éducatif de l'association.

Au cours de la période écoulée :

- Les subventions d'exploitation s'élèvent à 147 867 € en 2019, (elles représentent 82% des produits d'exploitation 2019), contre 154 211 € en 2018 (et représentaient 85% des produits d'exploitation 2018), nous pouvons noter une baisse objective des subventions accordées de 6 344 € (4%).
 - ⇒ A noter que les subventions enregistrées au titre de FEADER (convention mars 2019) pour 48 k€ concerne l'Initiative Montagne Douce dont l'opération s'est déroulée entre le 30/06/2016 et le 31/03/2019 sans cela l'association aurait enregistré une baisse de subvention de 54 k€. Cette subvention non versée à ce jour, fait l'objet d'une avance de trésorerie de 39 k€.
 - ⇒ La Ville de Pau est le premier financeur avec une dotation à environ 46 K€.
 - Le total des produits d'activités (notamment Prestations Actions Culturelles, Prestations Sociales et Ventes livres Passe Murailles n°3) s'élève à 29 714 €.
 - Les autres produits d'exploitation n'appellent pas de remarque particulière.
- Les **charges d'exploitation** de l'exercice 2019 présentent une légère augmentation par rapport à 2018 représentent respectivement 174 667 € contre 163 205 € en 2018
A noter que ces charges comprennent le licenciement économique (début janvier 2019) d'Emilie DE BAILLIENCOURT pour 13 k€.
 - Le **résultat financier** ressort à 309 € en 2018 contre 210 € en 2017 et correspond aux intérêts sur compte courant.
 - Le **résultat exceptionnel** enregistre des régularisations au titre des années antérieures.
 - Le **résultat net comptable** s'établit à un bénéfice de 10 236 € contre un bénéfice de 6 517 € sur l'exercice précédent.

Explication des principaux postes du bilan 2019 :

Au 31/12/2019, la situation financière présente des capitaux propres pour un total de 87 871 € contre 77 635 €.

A signaler à l'ACTIF du bilan :

- Des subventions à recevoir pour 113 209 € (dont des subventions accordées mais non versées datant de 2017 à hauteur de 28 777 € et de 18 711 octroyé en 2018)
- La trésorerie est en baisse, elle s'élève à la somme de 34 693 € contre 54 708€ pour l'année précédente. L'association a reçu une avance de trésorerie du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour 39 k €.

A signaler au PASSIF du bilan :

- Les autres dettes correspondent en grande partie aux décalages de paiement courant sur les dettes sociales pour un montant de 8k€ et n'appelle pas de remarque particulière.

Présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles générales de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat simplifiés figurent en annexe.

Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 s'élevant à 10 236 € de la manière suivante :

Au poste report à nouveau.

Votre Conseil d'administration vous invite à adopter les résolutions qui sont soumises à votre vote.